

11/02/2009



# Assemblée générale

## AG/PAL/1111

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

---

**Comité pour l'exercice des droits inaliénables  
du peuple palestinien**  
315<sup>e</sup> séance – après-midi

**COMITÉ DES DROITS DES PALESTINIENS: BAN KI-MOON CONFIRME AVOIR DEMANDÉ  
LA MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES ATTAQUES CONTRE  
L'ONU À GAZA**

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a tenu, cet après-midi, une réunion au cours de laquelle le Secrétaire général des Nations Unies est revenu sur les conséquences de « Plomb durci », la dernière opération israélienne à Gaza.

Ban Ki-moon a confirmé avoir demandé une enquête sur les bombardements contre les installations de l'ONU à Gaza au cours du conflit, et a souhaité, par ailleurs, que les prochaines réunions sur l'assistance humanitaire au peuple palestinien permettent le retour rapide à une vie normale des 1,5 million de Gazaouis.

Le représentant de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et l'Observateur permanent de la Palestine ont fait une déclaration.

Le Comité a en outre adopté son programme de travail pour 2009\* et procédé à la réélection de son Président Paul Badji du Sénégal, ainsi qu'à l'élection de Zahir Tanin de l'Afghanistan et d'Abelardo Moreno Fernandez de Cuba, aux postes de vice-présidents. Saviour F. Bog de Malte a été élu Rapporteur.

Le Secrétaire général qui, jusqu'à la réélection de M. Badji, présidait les débats, a ainsi évoqué l'escalade de la violence ayant marqué l'évolution de la situation à Gaza au cours des derniers mois. Après avoir rappelé le lourd bilan du coup de force israélien, marqué notamment par la mort de 1 300 Palestiniens, Ban Ki-moon a noté qu'en dépit du cessez-le-feu déclaré unilatéralement par les parties israélienne et palestinienne, la situation sur place restait fragile. Il a souhaité que les efforts en cours menés sous l'égide de l'Égypte permettent l'instauration d'un cessez-le-feu durable tel que demandé par la résolution 1860 du Conseil de sécurité.

Le Secrétaire général a ensuite indiqué que le but de sa visite du 20 janvier dans la zone était de témoigner sa solidarité envers le peuple palestinien. Louant l'héroïsme et le dévouement des agences humanitaires sur place, il a rappelé qu'il avait demandé une enquête pour que toute la lumière soit faite sur les bombardements « inacceptables » des installations de l'ONU à Gaza. Il a annoncé que les auteurs de ces

---

\* A/AC.183/2009/CRP.1

actes ayant visé les locaux de l'UNRWA devraient en être tenus pour responsables. Le Secrétaire général de l'ONU a également indiqué avoir évoqué devant le Conseil de sécurité la possibilité de lancer une enquête sur la nature des agissements des parties au conflit.

« Ce que j'ai vu m'a choqué », a déclaré Ban Ki-moon, mais rendu plus déterminé encore à non seulement appréhender au mieux la situation humanitaire à Gaza mais à œuvrer à la cessation d'une occupation commencée en 1967 et, au-delà, à l'établissement d'un État palestinien vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité ». Il a demandé en ce sens la réouverture des points de passage vers Gaza et invité les Palestiniens à achever le processus de réconciliation nationale sous l'égide du Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas.

Sur le front humanitaire, Ban Ki-moon a dit que l'Appel éclair lancé par l'ONU avait pour but d'assurer un retour à la normale dans Gaza. « Les enfants doivent pouvoir aller à l'école sans crainte et les maisons et autres bâtiments doivent être reconstruits pour permettre aux familles de déplacés de rentrer chez elles ». Il a souhaité que le Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien, qui aura lieu au Caire les 9 et 10 mars prochain, soit l'occasion de recenser les besoins urgents et de coordonner les activités humanitaires à venir.

Le représentant de l'UNRWA, M. Andrew Whitley, a, quant à lui, estimé que l'appel à contributions de l'ONU, d'un montant total de 613 millions de dollars, servirait uniquement à couvrir les besoins d'urgence. À ce propos, il s'est félicité de l'importante réponse des États arabes à cet appel. Il a ensuite jugé que la reconstruction représenterait une tâche problématique compte tenu des divisions interpalestiniennes. « La reconstruction rapide de Gaza dépendra aussi de l'ouverture de tous les points de passage », a encore dit l'orateur, qui s'est félicité de la sensible augmentation du volume de denrées alimentaires et autres biens de base autorisés à pénétrer dans la zone au cours des dernières semaines. Il a de plus jugé impératif le rétablissement du système bancaire afin de mettre fin à la pénurie de liquidités à Gaza.

L'Observateur de la Palestine auprès des Nations Unies, Riyad Mansour, a salué l'initiative prise par le Secrétaire général de constituer une commission d'enquête après l'opération militaire israélienne. S'il s'est dit confiant que la lumière sera faite sur tous les crimes commis contre les civils palestiniens et les installations des Nations Unies, il a souhaité en savoir davantage sur le mandat de la commission. Il a insisté pour que l'initiative du Secrétaire général aboutisse à la traduction en justice des responsables de ces crimes.

« L'année 2009 sera une année critique, avec de nombreux défis à relever liés aux séquelles de la guerre à Gaza », a encore dit Riyad Mansour. Il a notamment évoqué la levée du blocus, l'ouverture des points de passage, la réappropriation des terres et la reconstruction de Gaza.

S'agissant de l'impact des élections israéliennes sur le processus de paix, il a déclaré qu'il fallait « tirer les leçons du passé et ne pas répéter les mêmes erreurs ». Tout processus de paix passe, selon lui, par la fin des colonies de peuplement d'Israël et de l'occupation du territoire palestinien. « Si ces questions ne sont pas clairement définies, les échecs du passé risquent de se répéter », a-t-il affirmé. Enfin, M. Mansour a reconnu qu'il était de la responsabilité de l'ensemble des acteurs de faire de l'année 2009 une année d'espoir pour les Palestiniens et les Israéliens, « en vue d'aboutir à une paix réelle ».

M. Paul Badji a, par ailleurs, présenté le programme de travail du Comité pour l'année 2009. Il a évoqué les développements récents dans la région et indiqué que le programme reflétait la préoccupation du Comité face à l'évolution de la situation dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Soulignant que le conflit dans la bande de Gaza avait sérieusement perturbé les négociations israélo-palestiniennes, M. Badji a affirmé que sans une réelle amélioration de la situation sur le terrain, les négociations seraient vouées à l'échec. « Seul un engagement soutenu de la communauté internationale

permettra d'aboutir à un règlement pacifique », a-t-il dit, ajoutant que tout processus diplomatique à cette fin devrait être appuyé d'urgence par des mesures concrètes sur le terrain.

Parmi les questions prioritaires du Comité pour cette année, figure l'évaluation de la situation dans la bande de Gaza, notamment des situations d'urgence humanitaire et économique. Le programme de travail du Comité porte aussi sur les conférences internationales pour l'année à venir. Il a également abordé la question de la coopération du Comité avec la société civile, notamment les parlements et organes interparlementaires afin d'encourager le débat sur les moyens d'appuyer le processus de paix au Moyen-Orient. Il est à noter que, conformément à ce programme, la célébration de la Journée internationale de la solidarité avec le peuple palestinien aura lieu au Siège le 30 novembre 2009.

Paul Badji a aussi rendu compte des travaux de la réunion Amérique latine-Caraïbes des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne et du Forum public qui était consacré à cette même question. Ces réunions ont eu lieu, à Santiago au Chili respectivement, les 11, 12 décembre et 13 décembre 2008. Il a en outre confirmé l'organisation, au Caire les 9 et 10 mars prochain du Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien sur le thème de la réponse internationale aux besoins humanitaires et économiques dans la bande de Gaza.

La prochaine réunion du Comité sera annoncée dans le *Journal de l'ONU*.

\* \*\*\* \*

---

**À l'intention des organes d'information • Document non officiel**